

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Téléphone 078 644 09 59
Télécopie
CCP 10-11166-3

Courrier case postale 5493, 1002 Lausanne
Courriel frederic@brundler.ch
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Lausanne, le 24 août 2009

Monsieur Claude Oreiller
TPC S.A
38, rue de la Gare
1860 Aigle

Validité de l'AG sur la ligne de bus communale d'Aigle

Monsieur,

Par la présente, la citrap-vaud.ch vous prie de bien vouloir faire en sorte que l'abonnement général soit valable sur la ligne de bus communale d'Aigle que vous exploitez.

En effet, après vérification sur la carte synoptique des CFF détaillant le rayon de validité de l'abonnement général, nous avons constaté que cette ligne n'y figure pas.

Nous savons qu'un nombre croissant de pendulaires utilisent le train pour se rendre sur la Riviera, à Lausanne voire Genève. Pour les longues distances, un bon nombre de voyageurs optent pour l'abonnement général, ce précieux sésame offrant une liberté quasi totale des déplacements à travers la Suisse, que ce soit pour des motifs professionnels ou privés.

La citrap-vaud.ch a pour mission de défendre les intérêts des utilisateurs des transports publics ; en particulier, elle cherche à en encourager l'usage et à les rendre plus aisés et compétitifs face à la route.

C'est pourquoi nous vous saurions gré d'entreprendre les démarches utiles en vue de l'extension du rayon de validité de l'AG sur l'actuelle ligne de bus communale d'Aigle, celle-ci desservant la gare d'Aigle qui est le plus important noeud des transports publics du Chablais. Notons aussi, que toutes vos lignes routières et ferroviaires sont comprises dans la zone de validité de l'abonnement général.

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Cette extension devrait aussi s'appliquer à la deuxième ligne envisagée par la Municipalité. D'autant plus qu'Aigle devrait être englobé dans la communauté tarifaire vaudoise Mobilis d'ici 2011.

Pour exemple, il est possible de voyager sur pratiquement toutes les lignes communales de Suisse grâce à l'abonnement général ; Sierre et Brigue ont d'ailleurs récemment rejoint le rayon de validité de l'AG. Aigle ne serait ainsi plus une exception.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Alain Faucherre
Président

Frédéric Bründler
Vice-Président

Annexes :

- Rayon de validité de l'AG
- Documentation sur les réseaux communaux de Sierre et de Brigue

Copies :

- Municipalité d'Aigle
- M. Daniel Girardin , Municipal des transports
- M. Vincent Krayenbühl, Chef du service de la mobilité